

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 31 octobre 2023

Hoche Avocats conseille Ober Finances dans le cadre de son offre publique d'achat simplifiée portant sur les titres de la société OBER SA.

Ober Finances, société holding contrôlant Ober SA, société cotée sur Euronext Growth spécialisée dans les surfaces décoratives et techniques pour l'agencement intérieur, a déposé le 17 octobre 2023 un projet d'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) portant sur l'intégralité des titres d'Ober SA non détenus de concert à la date du dépôt de l'offre.

Le dépôt de cette OPAS fait suite à la signature, le 11 juillet 2023, d'un protocole d'investissement et d'un pacte d'actionnaires constitutif d'une action de concert avec Naxicap, qui était entrée au capital d'Ober SA en 2007.

L'OPAS sera suivie, si les conditions sont réunies, d'un retrait obligatoire suivi d'une radiation des actions Ober SA d'Euronext Growth.

Depuis son introduction en bourse en 2006, le groupe Ober s'est développé par croissance interne et externe, et s'est imposé comme un acteur significatif du marché de l'aménagement d'intérieur, sans avoir fait appel au marché boursier.

Le groupe, qui emploie près de 400 personnes en France et en Tunisie, a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 37,8 M€.

La faible liquidité de l'action Ober SA ainsi que les contraintes réglementaires importantes pour la taille du groupe ont conduit Ober Finances à s'interroger sur l'intérêt de la cotation des actions d'Ober SA. La réalisation de l'OPAS permettra au groupe de se concentrer davantage sur sa stratégie de développement tout en offrant une liquidité aux actionnaires.

Dans cette opération, Hoche Avocats accompagnait Ober Finances, actionnaire majoritaire et initiateur de l'OPAS, sur les aspects *corporate* et de droit boursier.

Conseils juridiques de l'opération :

Hoche Avocats conseillait Ober Finances sur les aspects *corporate* et de droit boursier avec : Didier Fornoni (associé), Alexia Berbain Faguer (counsel), Antoine Bourgoïn (collaborateur).

D'Alverny Avocats conseillait le dirigeant d'Ober Finances sur certains aspects *corporate* (gouvernance, pacte d'associés) avec : Véronique Mervoyer (associée) et Estelle Biemmi (avocat).

Edge Avocats conseillait Naxicap avec Claire Baufine-Ducrocq (associé).

Conseils financiers de l'opération :

TP-ICAP agissait en tant que conseil financier d'Ober Finances avec Emmanuel Storione et Christel Cleme.

HOICHE

A V O C A T S

Banque présentatrice :

Banque Delubac & Cie agissait en tant que banque présentatrice de l'OPAS (Mickaël Hazout et Quentin Dumas).

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe près de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>